

ventualité d'une petite annexion fait songer à de plus grandes. L'occasion serait favorable. La Belgique, pas plus que l'Angleterre, ne jouit du suffrage universel, et elle réclame en ce moment l'extension du droit électoral. La France seule, disent certains intéressés, peut donner au peuple belge ce qu'il demande, et ils affirment que s'il était consulté par la voie du suffrage universel, il proclamerait, à une forte majorité, son annexion à la France. Mais je ne crois pas que pour l'instant il s'agisse de la Belgique : ce sera pour plus tard. Il faut auparavant que l'Exposition ait suivi son cours pacifique et que notre armement soit complet.

Le voyage du général Fleury à Pesth, affirmé par les uns et démenti par les autres. Il en fut de même, pendant les jours qui précéderent le départ du général pour Florence. On remarque toujours avec la même surprise que le *Moniteur* continue de garder le silence sur les traités allemands; pour les uns, c'est un bon augure, pour d'autres, c'est un mauvais symptôme.

Des lettres de Florence signalent un fait qui aurait une véritable importance s'il se vérifiait : ce serait une réconciliation entre MM. Ricasoli et Rattazzi. On sait que ce dernier penche vers l'alliance avec la France.

Le *Constitutionnel* publie ce matin la note énigmatique suivante : « Le *Constitutionnel* publiera demain le programme des améliorations devenues nécessaires par la situation nouvelle faite à la presse. »

Il s'agit sans doute des améliorations que le *Constitutionnel* va apporter dans sa rédaction; il en a grand besoin. M. Véron a, dit-on, de grands projets et l'on assure que M. Mirès le pousse un peu. Nous verrons bien.

M. Grenier, qui eut quelque temps au *Pays* les fonctions de rédacteur en chef, écrit à M. Granier de Cassagnac une lettre où il se dit forcé de se retirer de la rédaction de ce journal. M. Grenier est un homme de talent et d'esprit, il eût peut-être fait le même chemin que MM. Weiss et P. Paradol, si en jetant aux orties la robe universitaire, il était tombé aux *Débats* au lieu de s'échouer au *Constitutionnel* d'abord et au *Pays* ensuite.

C'est le jeudi 11 avril, que doit avoir lieu la réception de M. Cuvillier-Fleury à l'Académie; on croit que la nomination des successeurs de MM. de Barante et Cousin sera fixée au jeudi suivant.

Le Châtelet prépare une pièce à grand spectacle : *Le tour du monde*, pour lequel MM. Hollein a engagé Mlle Thérèse.

CH. CAHOT.

P. S. On fait courir encore le même bruit qu'hier, relatif à la cession du Luxembourg qu'annoncerait le *Moniteur*. Messieurs les nationalistes ressemblent un peu au barbier gascon qui avait écrit sur son enseigne : *Ici on rase à gratis demain*.

Paris, 25 mars.

On m'assure que, contrairement au bruit qui a couru, il ne sera pas déposé au Corps législatif de demande d'interpellations au sujet des traités allemands. Une correspondance envoyée de Paris à plusieurs journaux prétend que les bureaux de la Chambre auraient repoussé cette demande, parce que le débat sur les affaires d'Allemagne a été complètement clos par le vote de lundi dernier.

Rien ne prouve que la majorité fût disposée à repousser une semblable demande de renseignements, puisque les résolutions de la semaine dernière peuvent créer une situation toute nouvelle à la France en face de l'Allemagne. D'un autre côté, on me dit que le Corps législatif voudra laisser au Gouvernement toute sa liberté d'action dans les négociations aujourd'hui pendantes, et l'on parle toujours d'un échange très-actif de dépêches entre Paris et Berlin. Les déceptions de ces derniers jours vous prouvent qu'il ne faut pas s'en rapporter aux bruits les plus accredités.

Paul était d'une insurmontable timidité : il comprenait sans doute combien il était inférieur à tout ce qui l'entourait, et, assis dans un coin de l'appartement, il semblait un peu embarrassé de sa personne. Rougissant quand on le regardait, il restait là des heures entières immobile, les mains sur ses genoux, rêvant ou écoutant. Parfois un vague sourire se dessinait sur ses lèvres. Souriait-il à ses propres pensées ou bien à quelque saillie heureuse de l'un de nous ? on ne pouvait le dire.

Madame de Berthouville avait entrepris d'animer ce tranquille personnage et de le placer dans un jour qui lui fut favorable.

Tout homme, disait-elle, ayant reçu une bonne éducation et n'étant pas absolument inepte, possède une spécialité plus ou moins complète. Il s'agit de la trouver, et souvent celui qu'on a jugé avec légèreté peut vous donner, sur une question qu'il possède, ou des notions essentielles que vous ignoriez ou des aperçus nouveaux et vous intéresser véritablement.

Madame de Berthouville possédait une rare habileté pour découvrir, dans les personnes qui fréquentaient son salon, le côté par lequel elles pouvaient briller. Toutefois elle échoua complètement avec Paul. Elle chercha avec une grande persé-

Le silence systématique du *Moniteur* sur les traités allemands peut autoriser toutes les suppositions.

La Bourse est très agitée : la spéculation marche à l'aventure, aussi évite-t-elle de s'engager. Les explications que le Gouvernement doit donner et qu'il donnera, dit-on, avant peu, ont été escomptées en hausse comme vous pouvez en juger par la cote officielle; mais la hausse ne prend pas de développement et toute tentative est aussitôt réprimée par des réalisations.

Le général Fleury n'a pas pu partir pour Pesth, par la raison que l'Empereur François-Joseph a lui-même quitté cette ville et qu'on ignore quand il y reviendra pour se faire couronner. Mais on persiste à dire que c'est le général Fleury qui ira représenter l'Empereur aux fêtes du couronnement.

Le Corps législatif s'est réuni aujourd'hui pour commencer la discussion de la loi sur la contrainte par corps. On ne doute pas que la loi ne soit votée. C'est jour de fête à l'établissement municipal de la rue de Clichy.

M. Jules Favre doit déposer une demande d'interpellations sur les affaires du Mexique : on ne sait encore si cette demande sera combattue dans les bureaux par les Commissaires du Gouvernement; mais il n'est pas probable que le Gouvernement veuille éviter la discussion sur cette question, surtout quand il vient de donner satisfaction à l'opinion publique en rappelant tout le corps expéditionnaire.

Le projet de réorganisation de l'armée continue de préoccuper le public qui s'enquiert avec le plus vif intérêt des dispositions des membres de la commission. Les avis sont partagés, et il ne peut en être autrement, car les intentions des commissaires peuvent se modifier dans le cours de l'examen qui va être fait de la loi. De même, on suppose que le Gouvernement ne se montrera pas systématiquement opposé à toute présentation d'amendement.

Il y a ce soir grand dîner officiel, suivi de concert aux Tuileries. Les taudis de l'Impératrice recommenceront après les fêtes de Pâques.

Dimanche prochain aura lieu à l'Hôtel du Louvre la réunion de tous les imprimeurs de France, autorisée par le Ministre de l'Intérieur.

La *Gazette de France* publie la réponse faite par M. Berryer à des électeurs marseillais qui le priaient d'appuyer une pétition adressée au Sénat par des porteurs d'obligations mexicaines et réclamant l'intervention du gouvernement. M. Berryer est d'avis qu'il n'y a rien à faire. Les porteurs d'obligations espèrent toujours une conversion, et l'on m'assure que l'on étudie en ce moment diversement : combinaisons de remboursement. Que les porteurs se défont des tripotages, auxquels donne lieu cette valeur, et qu'ils gardent leurs titres : je crois que c'est le parti le plus sage.

Le prince Humbert est, dit-on, arrivé à Paris et descendu au Grand-Hôtel.

M. Liégeois fut sous-préfet à Carpentras se présente comme candidat au Corps législatif dans la Moselle : il a publié une profession de foi dans laquelle il se qualifie de candidat de l'Empereur. Vous vous rappelez, sans doute que, lors de la vérification des pouvoirs après les élections de 1863, la Chambre fut d'avis que cette expression : candidat de l'Empereur était d'abord, en général, inexacte et qu'il était malséant de faire intervenir dans des polémiques électorales le nom du Souverain. Il est à regretter que M. Liégeois ait oublié ce précédent. Quant à ses poésies dont il parle maladroitement dans sa profession de foi, il eût mieux fait de se montrer moins sensible aux critiques dont elles ont été l'objet. On peut être un bon député et faire de mauvais vers, témoin M. Belmontet. On ne reprochera pas à M. Belmontet de manquer de patriotisme parce que ses poésies sont détestables.

M. Pailleron, auteur dramatique, qui

vient d'être décoré, est le gendre de M. Bulloz, propriétaire de la *Revue des Deux-Mondes*. Quelques personnes ont paru surprises de cette distinction. Il est vrai que la *Revue des Deux-Mondes* n'est plus ce qu'elle était, il y a dix ans; mais on ne peut pas dire qu'elle ait remplacé la *Revue contemporaine* dans les faveurs de l'administration, quand M. de Calonne faillit être poursuivi personnellement sur une plainte de M. de La Valette. M. Pailleron est l'auteur de comédies jouées à l'Odéon, au Théâtre-Français, qui valent bien tous les romans de M. Ponsou du Terrail.

CH. CAHOT.

Situation des affaires.

Les nouvelles que nous recevons des départements, des ports de mer et des divers centres manufacturiers nous apprennent que les affaires sont fort calmes.

Tout le monde se préoccupe de nous : la diminution du portefeuille de la Banque, la diminution des recettes des chemins de fer, et les plaintes continues du commerce de Paris.

On voudrait savoir à quoi s'en tenir; le public demande des faits positifs, des garanties, des preuves matérielles que la paix durera en Europe pendant l'Exposition universelle.

L'incertitude doit cesser ! PERNET.
(*Moniteur industriel*).

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX.

La séance du 16 mars, interrompue par les événements, a été continuée le 23. En voici le résumé :

Absents le 23 mars : MM. Tiers-Bonte fils, Ferret-Duthoit, A. Prouvost, Denis Salembier, Frazee, Siouën-Pin, Motte-Bossut (en voyage), Louis Watine, Ed. Hannart (indisposés), Alexandre Delaunoy et Jean-Baptiste Ducatteau (empêchés).

Secrétaire M. Pierre Parent.

1. Adoption de la réduction de un centime sur la contribution additionnelle adoptée le 5 décembre.

2. Annexion du Blanc-Sea; nomination d'une commission composée de MM. Dewarlez, Renaux, Duthoit, Létocart, Pierre Parent, P. Cateau et Ternynok, pour examiner cette question.

3. Adoption des comptes du canal pour 1866.

4. Acceptation d'une proposition pour les dépenses du canal en 1867.

5. Vote d'un crédit de 177 fr. 91 cent. pour sommes irrécouvrables pour la vente de l'eau.

6. Réception définitive pour la maison des Sœurs de Blanchemaille.

7. Adoption du rapport de M. le Maire relatif à divers crédits supplémentaires.

8. Adoption du rapport d'une commission chargée d'examiner une contravention d'alignement.

9. Vote d'un crédit de 3,600 francs sur l'exercice 1867, pour le traitement de six Sœurs de Charité.

10. Supplément de crédit pour prolongement de l'aqueduc de la rue de l'Hommelet.

11. Renouvellement d'un avis favorable au chemin de fer de Lille à Valenciennes, par Cysoing, Orchies et Saint-Amand, suivant le tracé indiqué par le décret du 11 juin 1864.

12. Adoption du rapport de la commission chargée de la question du casernement provisoire.

La circulaire de M. le ministre de l'Intérieur relative aux événements de Roubaix a été bien accueillie par notre population. Les ouvriers y ont vu l'affirmation de leurs droits; mais on leur a dit aussi dans quelle mesure ils pouvaient en user. Ils auront compris, sans doute, que la violence et le désordre n'engendrent que le châtimeur pour beaucoup, et les regrets pour tous. Espérons donc que les scènes regrettables dont nous avons été témoins ne se renouvelleront plus. Une paisible discussion et des concessions mutuelles mettront fin à un conflit dont nous déplorons les conséquences.

J. REBOUX.

Notre ville a retrouvé son aspect accoutumé. A peu d'exceptions près, tous les ouvriers tisseurs ont repris le travail.

Jusqu'à nouvel ordre, le bataillon de chasseurs de Vincennes demeurera à Roubaix. Des réquisitions ont été faites pour fournir des literies aux soldats.

M. le Ministre de la guerre vient d'autoriser l'établissement d'une garnison à Roubaix.

On nous communique la lettre suivante en réponse à une demande faite par la Chambre Consultative de Roubaix en faveur des Exposants de notre ville.

Monsieur le Préfet,

J'ai reçu la dépêche par laquelle vous exprimez le désir, au nom des industriels de Roubaix, d'obtenir, en raison des circonstances qui viennent de se produire dans cette ville, un délai de quelques jours pour l'envoi de leurs produits.

La Commission Impériale tenant compte des raisons que vous indiquez conservera les places qui ont été accordées à ces exposants s'ils les garnissent des produits de fabrication courante qui sont en ce moment à leur disposition. A toute époque ils seront autorisés à y substituer les produits nouvellement fabriqués; mais la Commission Impériale ne saurait leur conserver un espace qui ne serait pas garni aux dates fixées par le règlement.

Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Conseiller d'Etat, Commissaire Général,

J. LEPLAY.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE.

Audience du lundi 25 mars.

PRÉSIDENCE DE M. LALLIER.

Troubles de Roubaix.

Sept ouvriers qui ont pris part aux troubles de Roubaix ont été jugés dans cette audience :

François Dossche a été vu à la tête d'une multitude qui, allant par les rues en chantant et troublant l'ordre, a ensuite envahi la filature de M. Delattre. Trois mois de maison d'arrêt.

Isidore Dewilder a été vu également à la

tête d'un groupe d'ouvriers, une pierre à la main... Quatre mois de prison.

Jean-Baptiste Bethmy et Benjamin Mense se sont signalés par leur excitation à la révolte. Le premier restera sous les verroux pendant six mois et le second quatre mois.

Jean-Baptiste Gardon a parcouru les rues à la tête d'un groupe d'ouvriers, et a pénétré avec eux dans six habitations dont, à un signal par lui donné, les vitres furent brisées... Un an de prison.

Auguste Laurent a menacé les ouvriers qui se rendaient à leur fabrique pour reprendre leur travail... Trois mois d'emprisonnement.

On lit dans les journaux de Lille :

« Le comité provisoire d'organisation du Cortège historique qui aura lieu au mois d'août prochain vient de faire des démarches officielles auprès des municipalités des principales villes du Nord.

« Valenciennes, Cambrai, Douai, Hazebrouck, etc., ont accueilli avec la plus vive sympathie le projet de fête départementale et ont accepté cordialement les propositions qui leur ont été faites. Seclia, notamment, a pris la résolution de représenter à elle seule le groupe de Jeanne de Constantinople, fondatrice du célèbre hôpital de cette ville.

« Des raisons de haute convenance ont empêché de tenter auprès de Roubaix et Tourcoing les démarches que la proximité de ces importantes localités eût engagé la commission à faire tout d'abord sans les fâcheux événements survenus dans ces derniers temps. »

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la Séance du 24 mars 1867.

Sommes versées par 59 déposants dont 17 nouveaux. 11,100 »
63 demandes en remboursement. 11,093 70
Les opérations du mois de mars sont suivies par MM. Réquillart-Scrépel et Henri Mathon, directeurs.

Pour toute la chronique locale : J. Reboux.

THÉÂTRE

Le journal devant être sous presse presque au moment où nous écrivons, nous avons à peine le temps, et encore moins l'espace, pour rendre compte comme il le faudrait de la représentation d'adieu de Mlle Scrivaneck.

Il y avait foule à celle de dimanche; peut-être jamais la grande artiste n'a déployé davantage les ressources incroyables de sa verve, de son multiple talent.

Les *Enfers de Paris* mettaient en relief tout ce qu'elle a d'aptitude, de moyens variés; elle a été acclamée d'un bout à l'autre de la représentation.

Lundi, même succès.... c'était la dernière représentation. Les habitués du théâtre, par l'organe de M. Steiner, ont offert à Mlle Scrivaneck, un charmant cadeau, en souvenir de son séjour à Roubaix : c'est un *thé* en vermeil, d'une assez grande valeur, et dans tous les cas, d'un goût parfait.... M. Steiner a offert ce souvenir, par des vers fort bien tournés. Dans un couplet très-gentil, Mlle Scrivaneck a remercié le public; elle a dû revenir une seconde fois pour faire ses adieux définitifs.

C'est au revoir, — nous l'espérons. — Cette artiste a été véritablement accueillie avec une distinction toute particulière.

Jeudi, on annonce le bénéfice de M. Streletzkie.

Notre chef d'orchestre mérite à tous égards que le public vienne le récompenser des efforts qu'il fait pour le théâtre; ce petit orchestre composé de peu — mais de bons musiciens, est bien mené. — M. Streletzkie est excellent directeur et bon instrumentiste.

Les amateurs de M. Couvreux prêtent

véance le moyen de le faire sortir de son apathie et de lui trouver un sujet de conversation dans lequel il pût placer à propos quelque phrase, et se reposer ensuite dans la douce joie d'un petit succès de salon.

Elle savait qu'il avait passé une grande partie de sa jeunesse à la campagne. Elle supposa que, se sentant peu fait pour le monde, il regretta la vie libre et le calme des champs, et que, peut-être, la science de l'agriculture avait pour lui quelque attrait. Elle se plaça avec lui sur ce terrain. Paul répondit avec beaucoup de froideur qu'il aimait la campagne, et que l'air de Paris le rendait malade. Mais quant aux progrès de l'agriculture appliqués au pays qu'il avait habité, rien dans ses paroles n'annonça qu'il s'en fut occupé le moins du monde; et sur les engrais, le marnage et les charrues, il nous parut tout aussi ignorant qu'un Parisien qui aurait étudié la nature au bois de Boulogne.

La voix mélodieuse de Paul semblait annoncer une organisation musicale. Madame de Berthouville l'attaqua de ce côté. Après avoir nommé quelques compositeurs pour lesquels il avoua, tout en rougissant beaucoup, avoir une grande prédilection, il s'embarassa tellement, en voulant donner les motifs de cette préférence, que madame de Berthouville comprit bien que

s'il aimait la musique c'était par instinct, mais qu'il n'avait aucune connaissance de cet art.

Il en fut de même de la peinture, de la sculpture, de la statistique, etc. : la spécialité de Paul était introuvable. Madame de Berthouville, de guerre lasse, lança sur lui un mathématicien. Qui sait, me disait-elle, si, dans son large front, il ne s'agit pas une foule de problèmes, et si la tension de son esprit et à les poser et à les résoudre ne l'absorbe pas entièrement? Ici on ne se jette pas souvent dans les équations algébriques; nous ne parlons guère par A plus B. Mais enfin, s'il n'est bon qu'à cela, on pourra de temps en temps lui fournir l'occasion d'être aimable à sa manière, et il sera d'autant plus satisfait de l'être ainsi, qu'il aura la conscience de son immense supériorité sur nous.

Hélas! le mathématicien vint lui dire que ce jeune homme pouvait être capable de faire correctement une addition, mais que ses connaissances dans les sciences exactes ne lui paraissaient par devoir aller au-delà.

Madame de Berthouville essaya, en tremblant, de faire causer Paul sur la littérature. Sur cette question, il fut encore plus obscur, plus embarrassé que sur les autres. Il déclara aimer beaucoup que classiques. Et quand on lui demanda la

raison de la préférence qu'il leur accordait sur les romantiques, il leva les yeux sur nous, avec une expression de surprise; puis, se hâtant de les voiler de ses longs cils, et fort étonné, de sa hardiesse, il répondit avec un sang-froid qu'il pensa nous faire rire, qu'il aimait extrêmement les romantiques.

— Eh quoi! lui dis-je, vous aimez deux genres si opposés? cela me paraît difficile, il faut être dans un camp ou dans l'autre.

— J'aime le beau, me répondit Paul de sa voix la plus harmonieuse. Mais, ayant voulu ajouter quelques paroles, elles se perdirent dans un murmure confus.

Après quelques autres essais aussi infructueux, madame de Berthouville renonça à chercher la spécialité de Paul.

— Il ne s'ennuie pas ici, disait-elle, puisque tous les dimanches il accompagne régulièrement son oncle. Il écoute où il régle, je ne sais trop lequel des deux; laissons-le dans son repos.

On l'y laissa si bien, que, pendant deux ans de visites hebdomadaires, Paul sans compter les salutations d'usage qu'il faisait tant bien que mal, n'avait peut-être pas prononcé vingt phrases de dix mots chacune. Nous avions fini par ne plus faire attention à lui; il y avait une chaise de plus dans le salon, et voilà tout.

Un soir la fille de madame de Frémian,

jeune enfant de dix ans, qui annonçait des dispositions, nous jouait sur le piano une interminable fantaisie.

Notre supplice était d'autant moins près de finir que l'heureuse mère de ce petit prodige l'arrêtait de temps en temps dans sa course désordonnée, en lui disant :

— Lucie, ordinairement tu rends beaucoup mieux ce passage; répète-le ma fille.

La docile enfant obéissait.

— Lucie, Lucie, reprenait madame Frémian, recommence tout le morceau; ce passage isolé du reste perd trop de sa valeur.

Et le morceau recommençait pour la plus grande joie de la mère et notre désespoir à tous.

Lucie jouait donc à tour de bras.

Paul baillait un peu, et l'abbé Romilly, feuilletait les albums, les revues et les journaux qui se trouvaient sur la table.

Comme tout finit, même ce qui nous ennuia, la fantaisie se termina et la conversation redevint plus générale.

E. DE VARS.

(La suite au prochain numéro.)